**PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE**

Un travail global avec l'ensemble des acteurs (parents, enseignants, associations, professionnels éducatifs municipaux, la DDCS, la CAF et l'inspection de l'Education nationale) sera abordé pour une réflexion sur le temps scolaire de l'enfant.

Des groupes de travail composés de tous les acteurs éducatifs seront organisés par thématique (ex : devoir ou pas, horaires...).

**Pour la rentrée scolaire 2018/2019**, le comité de pilotage du PEDT se réunira fin septembre 2017 pour échanger sur le dispositif mis en place et sur d'éventuelles modifications à apporter.

Tout changement sera pris en concertation et avant le mouvement des enseignants prévu en février 2018.

Les projets transversaux seront maintenus. Cette année, à titre d'exemple, ont été réalisées les actions : Festival de l'Enfance et de la Jeunesse, commissions menus et ecocitoyenne, bourse BAFA, éveil musical dans les crèches, passerelles entre structures (crèches en petite section, CM2 à la Maison des jeunes...) visite des enfants dans leur futur environnement qu'ils seront amenés à fréquenter à la rentrée prochaine,...

Les missions et actions du PEDT sont reconnues et les objectifs atteints. Les partenaires conviennent de la qualité des projets et du travail mis en place de manière concertée avec tous les acteurs éducatif qui sont favorables à la continuité de ce partenariat.

A la suite de la réalisation et du partage du diagnostic, le comité de pilotage en date du 12 décembre 2012 a validé le **document de synthèse du projet éducatif local de la commune**. Cet écrit est le résultat du travail partenarial de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux conduit ces derniers mois. Le PEL est l'outil de référence pour chacun des acteurs, œuvrant au quotidien pour le bien être, l'épanouissement et la réussite éducative des enfants et des jeunes Romainvillersois.

**Le projet éducatif de territoire (PEDT)** a remplacé le projet éducatif local (PEL) en juin 2015. Il est le cadre formalisé, au sein duquel les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation (au sens large du terme) sur un même territoire s'inscrivent, pour exercer leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée.

Le PEDT vise à définir des objectifs communs aux acteurs éducatifs locaux, dans l'intérêt des enfants et des jeunes, pour favoriser leur développement, leur réussite et leur intégration dans la société et dans l'environnement local.

Concrètement, le PEDT fixe les principes selon lesquels s'articulent et se coordonnent la politique éducative de la commune et celles des autres acteurs (Education Nationale, associations, département, région, ...).

Prenez connaissance du [dossier de présentation du PEDT](http://www.bailly-romainvilliers.fr/filemanager/download/2238/Projet%20%C3%A9ducatif%20de%20territoire%20Version%20D%C3%A9finitive%202.pdf) (pdf - 1 Mo)

Les objectifs généraux du PEDT :

- Aménager le temps global de l'enfant en assurant la continuité éducative. Il s'agit d'adapter les différents temps éducatifs par un travail de concertation dans un souci constant de respect du rythme de l'enfant et d'adaptation à ses besoins en fonction de sa tranche d'âge.

- Développer les actions contribuant à favoriser l'acquisition des apprentissages fondamentaux. Celles-ci permettront aux enfants de conforter leurs acquis par des approches ludiques. Le renforcement des compétences et la valorisation de chacun devront agir sur leur savoir-faire, leur savoir-être et contribueront à leur bien-être.

- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités afin de développer leur curiosité intellectuelle et renforcer leur plaisir d'apprendre. Pour cela, il est nécessaire de réfléchir aux contenus des activités proposées afin que celles-ci stimulent l'éveil et la curiosité de l'enfant en garantissant des méthodes ludiques.

- Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques et aux loisirs éducatifs. De manière concomitante, la ville de Bailly-Romainvilliers mène une politique tarifaire adaptée aux ressources des familles (liés au quotient familial ou peu onéreux).

Les objectifs annexes du PEDT :

- Maintenir la coéducation sur le territoire afin d'avoir une action éducative cohérente et coordonnée pour tous les Romainvillersois. C'est également la possibilité d'élaborer des projets à l'échelle de la commune comme "la journée de prévention".

- Renforcer et développer l'offre culturelle en direction des enfants et des jeunes du territoire.

Fichier sur : <http://www.bailly-romainvilliers.fr/bailly_romainvilliers/menu_principal/espace_famille/espace_famille/projet_educatif_de_territoire>

**UN VERITABLE ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ASSURE PAR LA VILLE**

A Bailly-Romainvilliers, nombreuses sont les familles dont les deux parents travaillent. Pour chacune d'entre elles, la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire serait un casse-tête si la municipalité n'avait pris les choses en main.

La Ville de Bailly a en effet choisi de répondre à une demande qui ne fléchit pas... Et elle a placé la barre très haut, pour offrir des services à la fois variés et de grande qualité mais à des tarifs adaptés.

Ainsi, les activités en accueil périscolaire, c'est-à-dire en dehors du temps de l'école, représentent un vrai complément à l'apprentissage des savoirs assuré par l'Education nationale et participent de ce fait tout autant à l'éducation des petits Romainvillersois...

En savoir plus :
- [Les projets pédagogiques](http://www.bailly-romainvilliers.fr/article/articleview/1352)
- [Le règlement intérieur](http://www.bailly-romainvilliers.fr/article/articleview/1393)
- Le [projet éducatif enfance](http://www.bailly-romainvilliers.fr/filemanager/download/1672/PROJET%20EDUCATIF%202014.pdf) (pdf - 72 Ko)

Fichier sur (dernier article) : <http://www.bailly-romainvilliers.fr/bailly_romainvilliers/menu_principal/espace_famille/periscolaire>